

COMPTE RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Mardi 28 Septembre 2021

chez Gaëlle Wienhold , 3 rue Buffon 26000 Valence à 19h 30

Présents : Claudette Besson, Pierre Olivier Orion, Claire Florenson, Séda Melik, Jean Merckx, Bernard Kieffer, Gaëlle Wienhold.

Conseil d'administration convoqué par le Président à la suite d'une situation nouvelle, née de la démission de notre cheffe de chœur Tatiana Vernoux

Ordre du jour : définition des actions à faire suite à la démission de Tatiana Vernoux

Bernard Kieffer expose les raisons de cette démission et l'enchaînement des faits qui y ont abouti :

- le conservatoire de Valence où nous répétons exige depuis la rentrée le passe sanitaire pour nous en permettre l'accès ; ce passe peut être obtenu soit après vaccination, soit en présentant un test PCR négatif de moins de 72h. Tatiana, qui n'est pas vaccinée, passe donc chaque semaine un test. A compter du 15 octobre, les tests deviennent payants.
- le 13 septembre, Tatiana a demandé, par un mail adressé au président, que l'EVV prenne en charge le coût des tests
- le président lui ayant répondu le 14 septembre par la négative, elle a proposé en retour de changer le lieu de répétition, ce qui nous imposerait de payer une cotisation, de ne plus passer par DPSA pour la gestion de sa rémunération et surtout nous fermerait à l'avenir les portes du conservatoire.
- le président a alors, toujours le 14 septembre, consulté tous les membres du CA par mail sur la réponse à faire à cette proposition et à l'unanimité, les cinq personnes qui ont répondu se sont prononcées pour une réponse négative.
- un mail a donc été envoyé à Tatiana le 16 septembre pour l'informer de la décision du CA, dont elle a pris acte. Nous envisagions alors de suspendre les répétitions ou de les remplacer par des séances de travail en pupitres entre le 15 octobre et le 15 novembre, date à laquelle l'obligation du passe sanitaire devait prendre fin.
- à la pause de la répétition du 24 septembre, dernière à laquelle le président pouvait être présent avant les vacances de Toussaint, celui-ci a réuni brièvement les membres du CA pour préciser ensemble le fonctionnement de l'EVV entre le 15 octobre et la date de levée de l'obligation du passe sanitaire au conservatoire. Il a ensuite fait part des modalités arrêtées à Tatiana.
- à l'issue de la répétition, Tatiana a envoyé aux membres du CA le mail suivant :

Bonjour à tous,

Bernard m'a annoncé la décision du bureau au sujet du refus de prendre en charge les tests supervisés (la solution moins chère).

Ma proposition de changer le lieu de répétition pendant la période du pass sanitaire a été également déclinée (le centre culturel de Fontlozier non soumis au pass)

Après réflexion, je ne souhaite pas assurer les répétitions pendant les semaines à venir avec une boule au ventre en sachant que de toute manière la chorale ne pourra pas continuer sous ma direction, conte tenu de la contrainte vaccinale. Mon choix est réfléchi et je ne changerai pas ma décision vis-à-vis du sérum en phase de test, ayant des antécédents cardiaques dans ma famille. Vendredi 24 Septembre

Après cet historique, la discussion a porté sur les difficultés liées à la décision de Tatiana.

-Séda Mélik, approuvée par Claudette Besson, a exprimé le souhait de faire une médiation et voir si on pouvait la recontacter puisqu'elle n'a pas été présente parmi nous lorsque les décisions ont été prises .

- Il a été mentionné également que la responsabilité du Président et la viabilité du chœur étaient engagés si on répétait dans une salle où le pass n'était pas exigé.

- La question de son remplacement a été posée et le CA , le président, le trésorier doivent démarcher des chefs de chœur disposés à prendre la direction du chœur dans un délai le plus bref possible

- Que faire pendant les prochaines répétitions ? Il est proposé des exercices de travail vocal et des répétitions par pupitre

- Pour la séance du 1^{er} Octobre , Jean se propose de faire une intervention auprès des choristes pour expliquer la situation

- Enfin, sur proposition de Bernard, la teneur du message suivant à adresser à Tatiana est discutée et arrêtée ainsi:

Bonjour Tatiana,

Nous accusons réception de ton mail du 24 septembre et prenons acte de ta décision de ne plus diriger l'Ensemble Vocal de Valence à compter de cette date. Nous regrettons cette décision qui met le chœur en difficulté.

L'envoi d'un message adressé aux choristes par Bernard pour les informer de la situation et s'excuser de son absence est également validé

La séance est levée à 21h30

Pour le Président

Séda Mélik , Claudette Besson

